



EVALUATION - NOTATION : triple 0 maintenu pour l'administration

La violence des plans d'austérité conjuguée à la nature régressive des politiques d'alternance successivement conduites génèrent un climat social explosif.

Refusant d'entendre la colère exprimée par le monde du travail, le gouvernement accentue ses attaques contre les salariés au nom des intérêts des marchés financiers.

Pour la fonction publique, cela se traduit notamment par la mise en place d'une série de mesures antifonctionnaire: suppressions d'emplois massives et continues, gel des rémunérations, attaques contre le statut, abandon et marchandisation des missions de services public au travers de la RGPP, c'est dans ce contexte dégradé que la campagne de notation 2012 a été lancée pour les agents de la filière fiscale.

Dans leur quotidien de travail, les agents de la DGFIP subissent les restructurations incessantes, des modes de management coercitifs fondés sur la satisfaction des indicateurs et la marche vers le productivisme à outrance.

Dernière année avant le basculement vers un nouveau type d'évaluation, le système actuel glorifie le culte de l'individualisme, contribue à accentuer la perte de sens au travail et casse les collectifs de travail dans les services.

Avec la généralisation de la PFR (Prime Fonction Liée aux Résultats), annoncée pour 2013, l'administration entend aller plus loin dans le clientélisme et dans la destruction de la fonction publique de carrière. Au faux prétexte de récompenses des mérites individuels, ce dispositif vise à maîtriser les dépenses salariales et à éclater les rémunérations en les tirant vers le bas.

Ayant déjà eu l'occasion de s'exprimer sur le sujet, la CGT Finances Publiques réitère ses appels à construire collectivement dans les services et les Directions, les ripostes nécessaires pour empêcher l'application de la PFR au sein de notre administration et obtenir son abrogation au niveau fonction publique.

Dans la continuité de l'action de grève du 2 février, ensemble agissons :

- Pour la satisfaction des revendications de la plate-forme unitaire ;
- Pour exiger le maintien et l'extension des garanties individuelles et collectives dans le cadre statutaire ;
- Pour un système de notation basé sur des critères objectifs permettant une réelle reconnaissance de la valeur professionnelle exercée dans un contexte défini ;
- Affirmer le refus de la rémunération au mérite ;
- Pour l'augmentation du point d'indice ;
- Pour garantir l'accès automatique au 8ème échelon pour les agents administratifs de catégorie C ;
- Pour le 13ème échelon de la catégorie A ;
- Pour un reclassement massif et sans condition de tous les agents de catégorie B ayant atteint le 7ème échelon dans l'ancienne carrière ou au 11ème échelon du NES.

L'assemblée Générale de la section CGT Finances publiques 29 se tiendra le jeudi 8 mars à 8h30 au CAT du Vieux Bourg à Chateaulin

Notre Assemblée Générale a lieu dans un contexte revendicatif chargé (emplois, salaires, défense du statut, conditions de vie au travail, retraite...).

L'objectif de cette AG est de préparer le congrès de GUIDEL (du 2 au 6 avril 2012) qui va définir les orientations du syndicat pour les 3 ans à venir. Autant dire que la préparation de ce Congrès à travers les Assemblées Générales est un moment fort du débat et de notre vie démocratique. Prendre part aux discussions, décider des choix collectifs, est essentiel pour marquer une nouvelle étape vers un renforcement du syndicat CGT Finances Publiques !

Cette Assemblée Générale sera un moment privilégié de la vie démocratique de notre section.

Retenue jour de carence maladie

Le vote de cet article à l'Assemblée Nationale est un acte politique de démagogie anti-fonctionnaires.

Les « économies » attendues sont de l'ordre de 240 millions, soit 0,2% de la masse salariale, sans aucune réflexion sur le coût global de la mesure. C'est une amputation supplémentaire de pouvoir d'achat, alors que le gel du point d'indice et la hausse de la cotisation retraite fait déjà baisser les salaires.

Ce qui est jeu ce n'est pas l'équité avec le privé. La grande majorité des salariés du privé ont des conventions collectives qui prennent en charge les jours de carence.



Agir ensemble, et dans la durée, à la DGFIP.

Fortement engagés depuis plusieurs semaines dans de nombreuses actions à l'occasion des Comités Technique Locaux sur l'emploi, **les agents de la DGFIP se sont largement mobilisés lors de la journée nationale de grève à la DGFIP, le 2 février**, qui a réuni près d'un agent sur trois.

À Bercy, comme dans l'ensemble des départements, des rassemblements locaux ont permis d'interpeller des responsables de l'administration, et de combattre l'idée que la DGFIP constituerait un réservoir d'emplois.

Réunies le 6 février, les organisations syndicales (Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, CGT Finances Publiques, FO DGFIP, CFTC Finances Publiques et UNSA DGFIP) ont analysé le succès de cette mobilisation qui témoigne :

- de la volonté d'agir collectivement, dans l'unité, et dans la durée ;
- de la montée des revendications et de la mobilisation à la DGFIP, 4 ans après sa création ;
- de la nécessité d'une réaction forte des personnels face aux politiques gouvernementales qui ont supprimé 25 000 emplois en 10 ans dans notre administration.

Les résultats locaux montrent une très forte mobilisation dans la plupart des départements, en particulier chez les agents de catégories C et B. Cependant l'engagement de tous les grévistes a permis d'obtenir un résultat aussi significatif pour une journée de grève propre à la DGFIP.

Les organisations syndicales (Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, CGT Finances Publiques, FO DGFIP, CFTC Finances Publiques et UNSA DGFIP) ont partagé une analyse commune face aux réponses du Directeur Général et de la Ministre du Budget.

- **Le Directeur Général se trompe** et fait de la provocation lorsqu'il soutient que des gains de productivité existeraient encore et que les suppressions d'emplois n'auraient pas d'incidence sur l'exercice des missions et les conditions de travail ;

- **La Ministre a pris une lourde responsabilité :**

- en refusant d'ouvrir toute négociation ;
- en refusant d'arrêter les suppressions d'emplois ;
- en refusant de revaloriser les rémunérations.

Les syndicats constatent que, depuis la création de la DGFIP en avril 2008, l'administration et le gouvernement n'ont jamais voulu tirer un véritable bilan de leur réforme. Pourtant, combattre la crise implique de remettre en question les logiques politiques actuelles en matière d'emploi afin de renforcer l'intégralité des missions de la DGFIP dont le rôle est primordial dans l'action publique.

Les agents de la DGFIP n'accepteront pas un nouveau plan d'affaiblissement, ni l'amputation des missions pas plus que la poursuite des réductions d'emplois comme pourraient y amener les réflexions récentes du Sénat et de la Cour des Comptes. Il faut mettre un terme à l'hémorragie d'emplois qui affaiblit toujours plus le service public.

En conséquence, les organisations syndicales (Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, CGT Finances Publiques, FO DGFIP, CFTC Finances Publiques et UNSA DGFIP) ont décidé d'organiser une nouvelle action le 27 mars prochain.

Dans l'immédiat elles appellent les agents de la DGFIP :

- à continuer de porter la plate-forme revendicative face aux bilans tronqués de la fusion DGI/DGCP
- à poursuivre partout la mobilisation sous toutes les formes.

Les organisations syndicales (Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, CGT Finances Publiques, FO DGFIP, CFTC Finances Publiques et UNSA DGFIP) se réuniront à nouveau le 6 mars pour préciser, ensemble, les modalités d'actions pour la journée du mardi 27 mars.